

Le Conservatoire à Rayonnement Communal – Centre Erik Satie Saint Martin d’Hères (38) recrute plusieurs enseignants artistiques :

Au 01 septembre 2024

- Danse classique : 50% TNC : 10h hebdomadaires
-
- Intervention en milieu scolaire : 55 % TNC : 11h hebdomadaires

DESCRIPTION DE L’ETABLISSEMENT

Plus de 850 élèves en musique, danse, théâtre, encadrés par une quarantaine d’enseignants. Ville 100% EAC (plusieurs orchestres à l’école, interventions en milieu scolaire en musique et danse). Riche saison de diffusion pédagogique, une centaine d’évènements, participant à une forte dynamique culturelle dans la collectivité.
<https://culture.saintmartindheres.fr/equipements/crc-centre-erik-satie/>

CONTEXTE COLLECTIVITE

La commune de Saint-Martin-d’Hères, en pleine croissance démographique (39 000 habitants), est la 2ème ville du département de l’Isère. Elle est au cœur du développement de nombreux projets et accueille le Domaine Universitaire avec près de 50 000 étudiants et employés. Ville dynamique, innovante et solidaire, attachée à un service public de qualité, efficiente et ancrée dans la proximité avec les usagers, elle fait partie de l’agglomération de Grenoble Alpes Métropole (près de 450 000 habitants).

INFORMATIONS COMPLEMENTIAIRES

Cadre d’emploi : Assistant Territoriaux d’Enseignement Artistique

Avantages et participations de l’employeur

- Sans condition d’ancienneté : Plan de Déplacement d’Administration (PDA) remboursement à hauteur de 75⁰/0 de l’abonnement (plafond de 96,36€ /mois), Mutuelle labellisée FPT : participation selon la composition de la famille, Prévoyance labellisée FPT : participation selon l’indice
- Sous condition de 3 mois d’ancienneté : Prime annuelle versée en 2 fois (juin et novembre), Proposition d’adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) donnant droit à des prestations et avantages (loisirs, culture, événements, familiaux...)

CONTACT

Grégory Orlarey, directeur adjoint du Conservatoire

gregory.oralarey@saintmartindheres.fr

06 70 38 24 90